

- 4) l'accélération de la CFE en vue de la conclusion d'un accord dans les six ou douze mois subséquents.<sup>21</sup>

Toutefois, du point de vue de la vérification, l'élément le plus intéressant de l'initiative Bush est ressorti dans un discours que le président prononçait à Mainz, en République fédérale d'Allemagne, deux jours après le sommet de Bruxelles. Dans ce discours, M. Bush relançait la politique dite des « ciels ouverts »,<sup>22</sup> et invitait l'Union soviétique et ses alliés à « ouvrir leurs ciels à des vols réciproques et non armés de surveillance aérienne, effectués sur bref préavis, et destinés à surveiller les activités militaires ». <sup>23</sup>

Profitant de l'initiative Bush, l'OTAN a achevé la mise au point de son offre globale de réduction d'armements et l'a déposée à la table de négociation le 13 juillet, soit deux mois avant la date limite du 7 septembre. La proposition établissait les plafonds auxquels M. Bush avait fait allusion dans son discours au sommet de Bruxelles concernant le nombre d'avions et d'hélicoptères. Chaque partie serait limitée à 5 700 avions de combat — bombardiers et chasseurs — et 1 900 hélicoptères de combat. Selon les chiffres de l'OTAN, le Pacte de Varsovie devrait éliminer 3 900 appareils tandis que l'Alliance devrait en détruire 1 000, ou 15 % de sa flotte.<sup>24</sup> Encore une fois, l'attention s'est portée sur la nature des réductions proposées; peu de détails du régime de vérification éventuel ont fait l'objet de discussions.

La seconde série de pourparlers s'est terminée le 13 juillet. Durant l'ajournement de deux mois pour l'été, le Groupe de travail de haut niveau sur la maîtrise des armements classiques a préparé un exposé de principes indiquant les mesures envisagées pour l'échange de renseignements, la stabilisation, la vérification et le non-contournement. La proposition devait être publiée pour l'ouverture de la troisième série le 7 septembre. Toutefois, son achèvement a été retardé par des divergences de vues au sein de l'Alliance. La Grèce, par exemple, rejetait la limite de 40 000 hommes de troupe applicable à la notification préalable des concentrations de forces, car elle estimait qu'elle n'avait pas réussi à contenir adéquatement les activités de sa rivale méditerranéenne, la Turquie.<sup>25</sup> Quant à la France et au Royaume-Uni, ils craignaient que les mesures de contrôle de la production des armements visés par le traité rendent leurs industries de défense vulnérables à l'espionnage industriel.<sup>26</sup> Enfin, le Royaume-Uni et la République fédérale d'Allemagne acceptaient difficilement les restrictions applicables aux hélicoptères armés. La RFA avait peur que ces restrictions ne minent ses efforts en vue de se doter d'une cavalerie aérienne, tandis que les Britanniques s'inquiétaient pour leurs plans d'achat d'hélicoptères d'attaque américains Apache.<sup>27</sup> Ces obstacles ont été sinon levés, du moins écartés pour un temps, au cours des deux semaines suivantes. Le 11 septembre, à Washington, le secrétaire d'État américain James Baker et le secrétaire d'État aux Affaires étrangères britannique John Major arrivaient à un compromis sur l'accumulation d'armements le long